

...Jane Hupe : " le transport aérien international et national produit à lui seul 2% d'émissions de Co2 dans le monde "

Propos recueillis par F.A.

Libreville/Gabon

l'Union. Madame Hupe, vous êtes directrice de l'Environnement à l'OACI. Quel est l'impact du CO2 sur l'environnement ?

Jane HUPE : le CO2 est un gaz important d'effet de serre. Il contribue au réchauffement climatique et reste pendant environ 100 ans dans l'atmosphère. Il y a donc un effet qui s'accumule et reste là pendant les années.

Quel est le rapport entre le transport aérien et le dioxyde de carbone ?

Vous savez, le transport aérien international et national produit à lui seul 2% d'émissions de dioxyde de carbone dans le monde. Sur le plan national, les déplacements aériens produisent près de 7%. Donc à l'in-

ternational, c'est 1.3%. C'est pourquoi, nous devons déjà prendre des précautions par des mesures qui ont une portée internationale.

Pour l'aviation internationale, nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il n'y ait pas de croissance de CO2 jusqu'à 2020. Le transport aérien va certes continuer à se développer, ce qui est important, car cela favorise le développement économique dans les échanges commerciaux, de culture et bien d'autres. Mais on ne souhaite pas que cela se fasse avec un impact dans l'environnement. C'est pourquoi, nous avons cet objectif pour le transport aérien international de continuer à se développer, mais sans une croissance après 2020 du carbone. Pour remédier à ce problème, nous avons un tas de mesures agréées côté technologique. Cette année, on a décidé un standard de certification pour les avions qui fera en sorte que tous les avions



Photo : F.A.

La directrice de l'Environnement de l'OACI, Jane Hupe.

qui seront construits après 2020 aient moins d'impact sur l'environnement. On va s'assurer que les meilleures technologies soient à bord de ces engins. C'est la raison de la certification, afin que les nou-

veaux aéronefs aient moins d'impacts sur l'environnement.

Quels sont les progrès de l'OACI concernant le Plan d'actions de réduction des émissions du CO2 ?

Il y a pratiquement quatre (4) éléments dans ce plan d'actions. Premièrement, sur le plan technologique. En effet, si on a une flotte d'avions qui opère dans un pays, s'ils sont neufs et possèdent de nouvelles technologies, ils produisent moins de CO2 que lorsqu'ils sont vieux.

Le deuxième élément est le côté opérationnel. Ici, on aura un projet pilote pour des mesures opérationnelles qui vont apporter de bénéfices pour ce qui est du CO2. Ce sont des mesures opérationnelles pour faciliter le décollage des aéronefs, de manière à ce qu'ils aillent plus directement, au lieu de faire plusieurs détours. Le troisième élément est le carburant alternatif du-

table. C'est un carburant produit avec les matières premières d'origine végétale. Ce qui se passe avec ce type de carburant, c'est que dans son cycle de vie, il y a moins de production de CO2. De nos jours, il y a plus de 5 500 avions qui fonctionnent en utilisant ce type de carburant. Il est important de savoir que ce carburant se différencie des autres par sa production. Mais il joue le même rôle que l'autre genre. Il y a déjà plusieurs types de carburants alternatifs agréés et certifiés. Le dernier élément que nous avons décidé à l'assemblée de l'OACI, en octobre dernier, est une mesure du marché pour la réduction du carburant à un même niveau dans les aviations. Ce système sera mis en place après 2020. Pour cela, nous allons préparer tous les Etats, afin qu'ils soient prêts le moment venu. Déjà, 66 Etats nous ont donné leur accord pour cette mesure de 2020.